

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03731
Numéro SIREN : 398 384 198
Nom ou dénomination : RSM Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006412

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/006412**
n°de gestion : **2011B03731**
n°SIREN : **398 384 198 RCS Lyon**

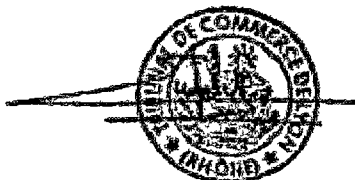
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/03/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RSM Rhône-Alpes - Société par actions simplifiée
2 BIS rue de la Tete d or 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5436512

6412

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 376 156	205 067	3 171 089	3 171 089
Autres immobilisations incorporelles	160 349	115 561	44 787	49 962
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 395 981	780 867	615 114	617 002
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 035		6 035	6 035
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	18		18	18
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 842		47 842	44 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 986 381	1 101 496	3 884 885	3 888 829
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	352 563		352 563	260 349
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 192 976	749 341	5 443 635	4 297 349
Fournisseurs débiteurs	32 413		32 413	9 446
Personnel	1 066		1 066	146
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	115 731		115 731	80 574
Autres créances	1 909		1 909	96 128
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 091 791		1 091 791	1 456 058
Charges constatées d'avance	171 443		171 443	180 098
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 959 892	749 341	7 210 551	6 380 149
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 946 273	1 850 837	11 095 436	10 268 977

 Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 001 488	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	199 861	199 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 401 287	1 169 424
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	653 870	703 842
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 912 645	4 727 874
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	37 283	30 042
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	37 283	30 042
Provisions pour risques	52 781	48 281
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 781	48 281
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	509 849	262 264
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	509 849	262 264
Emprunts et dettes financières diverses	494	164
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 640 382	1 912 634
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	735 108	442 504
<i>Personnel</i>	574 642	510 370
<i>Organismes sociaux</i>	475 371	427 473
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 165 234	1 002 061
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	188 614	167 916
Dettes fiscales et sociales	2 403 861	2 107 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 945	97 918
Produits constatés d'avance	759 088	639 476
TOTAL DETTES	6 092 727	5 462 781
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	11 095 436	10 268 977


Compte de résultat

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	%	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	15 309 313	100,00	13 335 848	100,00	14,80
Production stockée	92 214	0,60	6 590	0,05	NS
Subventions d'exploitation	2 495	0,02	22 573	0,17	-88,95
Autres produits	652 666	4,26	717 895	5,38	-9,09
Total	16 056 688	104,88	14 082 904	105,60	14,02
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	6 994 105	45,69	6 345 317	47,58	10,22
Total	6 994 105	45,69	6 345 317	47,58	10,22
MARGE SUR M/SES & MAT	9 062 583	59,20	7 737 588	58,02	17,12
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	242 909	1,59	267 023	2,00	-9,03
Salaires et Traitements	4 865 409	31,78	3 955 063	29,66	23,02
Charges sociales	2 034 149	13,29	1 684 854	12,63	20,73
Amortissements et provisions	791 810	5,17	626 284	4,70	26,43
Autres charges	99 314	0,65	91 465	0,69	8,58
Total	8 033 591	52,48	6 624 688	49,68	21,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 028 991	6,72	1 112 900	8,35	-7,54
Produits financiers	2 793	0,02			
Charges financières	24 157	0,16	21 944	0,16	10,09
Résultat financier	-21 365	-0,14	-21 944	-0,16	-2,64
RESULTAT COURANT	1 007 627	6,58	1 090 956	8,18	-7,64
Produits exceptionnels	529 081	3,46	983	0,01	NS
Charges exceptionnelles	538 111	3,51	4 514	0,03	NS
Résultat exceptionnel	-9 031	-0,06	-3 531	-0,03	155,73
Participation des salariés	94 091	0,61	100 963	0,76	-6,81
Impôts sur les bénéfices	250 635	1,64	282 620	2,12	-11,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	653 870	4,27	703 842	5,28	-7,10

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par les règlements ANC N° 2015-06 du 23/11/2015, ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et ANC 2018-01 du 20/04/2018) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Par conséquent, celui-ci n'est pas amorti. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

* Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

* Factures à établir

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 51 432 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A la date du 12 décembre 2018, le conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 2.880 euros par incorporation de réserves résultant de l'attribution gratuite d'actions, selon les modalités fixées par l'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 376 156			3 376 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	150 463	9 886		160 349
Immobilisations incorporelles	3 526 619	9 886		3 536 505
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	1 027 053	6 913	96 401	937 566
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	406 909	131 056	79 549	458 416
- Immobilisations corporelles en cours	6 035	521 367	521 367	6 035
Immobilisations corporelles	1 439 997	659 336	697 317	1 402 016
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres titres immobilisés	18			18
- Prêts et autres immobilisations financières	44 722	3 119		47 842
Immobilisations financières	44 740	3 119		47 860
ACTIF IMMOBILISE	5 011 356	672 341	697 317	4 986 381

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

	31/08/2019
Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 222 156
Total	3 376 156


Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 501	15 060		115 561
Immobilisations incorporelles	305 568	15 060		320 629
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	504 860	71 897	93 395	483 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 100	64 806	79 401	297 505
Immobilisations corporelles	816 960	136 703	172 795	780 867
ACTIF IMMOBILISE	1 122 528	151 763	172 795	1 101 496

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 842		47 842
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 192 976	6 192 976	
Autres	151 119	151 119	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	171 443	171 443	
Total	6 563 380	6 515 538	47 842
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 75.05% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	749 340
TOTAL	749 340

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 001 488,00 euros décomposé en 125 093 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice	180	16,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	125 093	16,00

Décision de l'assemblée générale du 14/01/2019.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	703 842
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	703 842
Affectations aux réserves	234 743
Distributions	469 099
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	703 842

 Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2018	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2019
Capital	1 998 608	2 880		2 001 488
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	199 861			199 861
Réserves générales	1 169 424	234 743	2 880	1 401 287
Résultat de l'exercice	703 842	653 870	703 842	653 870
<i>Dividendes</i>	469 099			
Total Capitaux Propres	4 727 874	891 493	706 722	4 912 645


Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	48 281	9 000	4 500		52 781
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	48 281	9 000	4 500		52 781
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		9 000	4 500		


Notes sur le bilan
Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	509 849	112 052	397 797	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 640 876	1 640 876		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	735 108	735 108		
Dettes fiscales et sociales	2 403 861	2 403 861		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	43 945	43 945		
Produits constatés d'avance	759 088	759 088		
Total	6 092 727	5 694 930	397 797	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 415			
(**) Dettes envers les associés	1 640 382			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2019
Honoraires expertise comptable	10 889 506
Débours et frais expertise comptable	322 939
Honoraires commissariat aux comptes	3 321 699
Débours et frais commissariat aux comptes	154 202
Prestations de services	615 841
Frais sur prestations de services	5 126
TOTAL	15 309 313

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 650 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7910015 - REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	7 422	
7910060 - TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	45 151	
7910061 - TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	27 574	
7910062 - TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 726	
7910064 - TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	479	
7910065 - TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	2 875	
7910070 - TRANSFERT CH. EXPLOITATION	15 586	
	126 814	
Transfert de charges financières		
Total	126 814	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	524 521	
Provisions pour risques et charges	9 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 214
Produits des cessions d'éléments d'actif		521 367
Provisions pour risques et charges		4 500
TOTAL	538 111	529 081

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 007 627	236 742	770 885
+ Résultat exceptionnel	-9 031		-9 031
- Participations des salariés	94 091		94 091
Résultat comptable	890 612	236 742	653 870

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 236 742 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 134 personnes dont 2 apprentis et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	55	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	79	
Ouvriers		
Total	134	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 31 août 2019 : 209 849.10 euros.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt</i>	9 019
Autres engagements donnés	9 019
Total	9 019
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 312 262 euros

Crédit d'impôts compétitivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

 **Comptes de régularisation**

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	320 500
FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	10 285
Total	330 784

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	171 443		
Total	171 443		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	268 353
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	302 208
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	93 785
INTERESSEMENT A PAYER	57 851
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	111 262
CHARGES SUR CONGES	131 974
CHARGES SUR HEURES PRIMES	48 585
FORFAIT SOCIAL A PAYER	18 757
CET A PAYER	82 287
AGEFOS A PAYER	39 258
AMALLIA A PAYER	33 179
AGEFIPH A PAYER	9 201
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	15 010
Total	1 211 710

 **Comptes de régularisation**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONOS FACTURES D AVANCE	759 088		
Total	759 088		

"RSM Rhône Alpes"

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.001.488 €
Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or
69006 LYON**

398 384 198 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 FEVRIER 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	653.870,20 €
* à la Réserve Légale	288,00 €
* à titre de dividende aux actionnaires	555.412,92 €
Soit 4.44 € par action	
* au compte « autres réserves »	98.169,28 €

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts). Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouvrés selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2018	469.099 €	1.275 €
31 août 2017	324.774 €	419 €
31 août 2016	199.860 €	256 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Février 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

* Bénéfice de l'exercice	653.870,20 €
* à la Réserve Légale	288,00 €
* à titre de dividende aux actionnaires	555.412,92 €
Soit 4.44 € par action	
* au compte « autres réserves »	98.169,28 €

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts). Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouverts selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes distribués</u>	<u>Montant éligible à abattement de 40 %</u>
31 août 2018	469.099 €	1.275 €
31 août 2017	324.774 €	419 €
31 août 2016	199.860 €	256 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Michel MONNERET



RSM RHONE ALPES

SAS au capital de 2 001 488 €
2 Bis Rue Tête d'Or
69006 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2019

Aux Associés de la société RSM RHONE ALPES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société RSM RHONE ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société RSM RHONE ALPES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce s'élevant à 3 376 156 euros font l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans les notes « Fonds commercial » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

La société évalue les créances qu'elle détient sur ses clients et, éventuellement, déprécie ces derniers selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans les notes « Créances » et « Dépréciation des créances » de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non-recouvrement par des provisions suffisantes ainsi que le dispositif de contrôle des évaluations obtenues par la direction.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

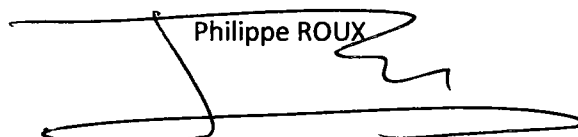
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 27 janvier 2020

Le Commissaire aux comptes

Philippe ROUX



 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 376 156	205 067	3 171 089	3 171 089
Autres immobilisations incorporelles	160 349	115 561	44 787	49 962
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 395 981	780 867	615 114	617 002
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 035		6 035	6 035
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	18		18	18
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 842		47 842	44 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 986 381	1 101 496	3 884 885	3 888 829
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	352 563		352 563	260 349
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 192 976	749 341	5 443 635	4 297 349
Fournisseurs débiteurs	32 413		32 413	9 446
Personnel	1 066		1 066	146
Etat, Impôts sur les bénéfiques				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	115 731		115 731	80 574
Autres créances	1 909		1 909	96 128
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 091 791		1 091 791	1 456 058
Charges constatées d'avance	171 443		171 443	180 098
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 959 892	749 341	7 210 551	6 380 149
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 946 273	1 850 837	11 095 436	10 268 977

 Bilan

	Net au 31/08/19	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 001 488	1 998 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	656 139	656 139
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	199 861	199 861
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 401 287	1 169 424
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	653 870	703 842
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 912 645	4 727 874
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	37 283	30 042
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	37 283	30 042
Provisions pour risques	52 781	48 281
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 781	48 281
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	509 849	262 264
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	509 849	262 264
Emprunts et dettes financières diverses	494	164
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 640 382	1 912 634
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	735 108	442 504
<i>Personnel</i>	574 642	510 370
<i>Organismes sociaux</i>	475 371	427 473
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 165 234	1 002 061
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	188 614	167 916
Dettes fiscales et sociales	2 403 861	2 107 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 945	97 918
Produits constatés d'avance	759 088	639 476
TOTAL DETTES	6 092 727	5 462 781
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	11 095 436	10 268 977


Compte de résultat

	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	%	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	15 309 313	100,00	13 335 848	100,00	14,80
Production stockée	92 214	0,60	6 590	0,05	NS
Subventions d'exploitation	2 495	0,02	22 573	0,17	-88,95
Autres produits	652 666	4,26	717 895	5,38	-9,09
Total	16 056 688	104,88	14 082 904	105,60	14,02
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	6 994 105	45,69	6 345 317	47,58	10,22
Total	6 994 105	45,69	6 345 317	47,58	10,22
MARGE SUR M/SES & MAT	9 062 583	59,20	7 737 588	58,02	17,12
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	242 909	1,59	267 023	2,00	-9,03
Salaires et Traitements	4 865 409	31,78	3 955 063	29,66	23,02
Charges sociales	2 034 149	13,29	1 684 854	12,63	20,73
Amortissements et provisions	791 810	5,17	626 284	4,70	26,43
Autres charges	99 314	0,65	91 465	0,69	8,58
Total	8 033 591	52,48	6 624 688	49,68	21,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 028 991	6,72	1 112 900	8,35	-7,54
Produits financiers	2 793	0,02			
Charges financières	24 157	0,16	21 944	0,16	10,09
Résultat financier	-21 365	-0,14	-21 944	-0,16	-2,64
RESULTAT COURANT	1 007 627	6,58	1 090 956	8,18	-7,64
Produits exceptionnels	529 081	3,46	983	0,01	NS
Charges exceptionnelles	538 111	3,51	4 514	0,03	NS
Résultat exceptionnel	-9 031	-0,06	-3 531	-0,03	155,73
Participation des salariés	94 091	0,61	100 963	0,76	-6,81
Impôts sur les bénéfices	250 635	1,64	282 620	2,12	-11,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	653 870	4,27	703 842	5,28	-7,10

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 août 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par les règlements ANC N° 2015-06 du 23/11/2015, ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et ANC 2018-01 du 20/04/2018) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Par conséquent, celui-ci n'est pas amorti. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économiques, d'usages dans la profession.

 **Règles et méthodes comptables****Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

*** Travaux en cours**

Les travaux en cours sont évalués à 50 % du prix de facturation ressortant de la comptabilité des temps en ce qui concerne les honoraires et à 100 % en ce qui concerne les frais refacturables.

*** Factures à établir**

Les honoraires et frais à facturer à la clôture de l'exercice qui sont facturés le mois suivant sont comptabilisés en factures à établir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SAS RSM Rhône-Alpes, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

CICE

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 51 432 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 **Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

A la date du 12 décembre 2018, le conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 2.880 euros par incorporation de réserves résultant de l'attribution gratuite d'actions, selon les modalités fixées par l'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	3 376 156			3 376 156
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	150 463	9 886		160 349
Immobilisations incorporelles	3 526 619	9 886		3 536 505
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	1 027 053	6 913	96 401	937 566
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	406 909	131 056	79 549	458 416
- Immobilisations corporelles en cours	6 035	521 367	521 367	6 035
Immobilisations corporelles	1 439 997	659 336	697 317	1 402 016
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres titres immobilisés	18			18
- Prêts et autres immobilisations financières	44 722	3 119		47 842
Immobilisations financières	44 740	3 119		47 860
ACTIF IMMOBILISE	5 011 356	672 341	697 317	4 986 381

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

Le fonds commercial a été valorisé lors de l'apport partiel d'actif réalisé en 1995. Il a été augmenté du mali technique constaté suite à la fusion-absorption des sociétés ARTUS et ARIES en 2007. Il s'y ajoute également une acquisition de clientèle en 2009.

Le 31 août 2015, la société a acquis une clientèle d'expertise comptable pour une valeur de 176 000 €.

Le 31 août 2017, la valeur de ce fonds a été réduite de 32000 € à l'occasion de la mise en jeu de la garantie.

Le 31 août 2018, la valeur du fonds de commerce reçu en apport de la société Actitud Audit s'élève à 141 778 €.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan

Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été constaté de dépréciation sur les éléments d'actifs décrits ci-dessus.

31/08/2019

Éléments achetés	154 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 222 156
Total	3 376 156


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	205 067			205 067
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 501	15 060		115 561
<i>Immobilisations incorporelles</i>	305 568	15 060		320 629
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	504 860	71 897	93 395	483 362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 100	64 806	79 401	297 505
<i>Immobilisations corporelles</i>	816 960	136 703	172 795	780 867
ACTIF IMMOBILISE	1 122 528	151 763	172 795	1 101 496

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 842		47 842
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 192 976	6 192 976	
Autres	151 119	151 119	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	171 443	171 443	
Total	6 563 380	6 515 538	47 842

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

La provision pour dépréciation des créances douteuses a été calculée client par client.

Elle représente 75.05% du montant hors taxes des clients douteux.

	Montant
Provision pour dépréciation créances clients	749 340
TOTAL	749 340

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 001 488,00 euros décomposé en 125 093 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	124 913	16,00
Titres émis pendant l'exercice	180	16,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	125 093	16,00

Décision de l'assemblée générale du 14/01/2019

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	703 842
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	703 842
Affectations aux réserves	
Distributions	234 743
Autres répartitions	469 099
Report à Nouveau	
Total des affectations	703 842


Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2018	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2019
Capital	1 998 608	2 880		2 001 488
Primes d'émission	656 139			656 139
Réserve légale	199 861			199 861
Réserves générales	1 169 424	234 743	2 880	1 401 287
Résultat de l'exercice	703 842	653 870	703 842	653 870
<i>Dividendes</i>	469 099			
Total Capitaux Propres	4 727 874	891 493	706 722	4 912 645


Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	48 281	9 000	4 500		52 781
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	48 281	9 000	4 500		52 781

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		9 000	4 500	


Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	509 849	112 052	397 797	
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 640 876	1 640 876		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	735 108	735 108		
Dettes fiscales et sociales	2 403 861	2 403 861		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	43 945	43 945		
Produits constatés d'avance	759 088	759 088		
Total	6 092 727	5 694 930	397 797	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 300 000

(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice 52 415

(**) Dettes envers les associés 1 640 382

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2019
Honoraires expertise comptable	10 889 506
Débours et frais expertise comptable	322 939
Honoraires commissariat aux comptes	3 321 699
Débours et frais commissariat aux comptes	154 202
Prestations de services	615 841
Frais sur prestations de services	5 126
TOTAL	15 309 313

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 650 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
7910015 - REMBOURSEMENT APICIL/GENERALI	7 422	
7910060 - TRANSFERT CH. EXPLOIT CCI P	45 151	
7910061 - TRANSFERT CH. EXPLOIT GEC	27 574	
7910062 - TRANSFERT CH. EXPLOIT ASC	27 726	
7910064 - TRANSFERT CH. EXPLOIT R3C	479	
7910065 - TRANSFERT CH. EXPLOIT RSM FRANCE	2 875	
7910070 - TRANSFERT CH. EXPLOITATION	15 586	
	126 814	
Transfert de charges financières		
Total	126 814	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	524 521	
Provisions pour risques et charges	9 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 214
Produits des cessions d'éléments d'actif		521 367
Provisions pour risques et charges		4 500
TOTAL	538 111	529 081

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 007 627	236 742	770 885
+ Résultat exceptionnel	-9 031		-9 031
- Participations des salariés	94 091		94 091
Résultat comptable	890 612	236 742	653 870

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS RSM Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CCIP.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Charges de l'exercice : 236 742 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

 **Autres informations**

Effectif

Effectif moyen du personnel : 134 personnes dont 2 apprentis et 5 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	55	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	79	
Ouvriers		
Total	134	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de RSM Rhône-Alpes au profit de BNP PARIBAS en garantie de :

BNP PARIBAS : crédit de 370 000 euros.

Montant restant à rembourser au 31 août 2019 : 209 849.10 euros.

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Intérêts restant à courir sur emprunt

9 019

Autres engagements donnés

9 019

Total

9 019

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Le calcul a été fait en retenant dans la base tous les salariés ayant plus de 50 ans et plus de 5 ans d'ancienneté. L'estimation correspond à l'indemnités que ces salariés auraient perçue s'ils avaient fait valoir les droit à la retraite à la date clôture de l'exercice

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 312 262 euros

Crédit d'impôts compétitivité et emploi

Le CICE servira principalement à l'amélioration du fonds de roulement de l'entreprise.

Comptes de régularisation

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR


	Montant
CLIENTS TRAVAUX A FACTURER	320 500
FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	10 285
Total	330 784

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	171 443		
Total	171 443		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	268 353
PERS. DETTE PROV. CONG. PAYES	302 208
DETTES PROV. PARTIC. SALARIES	93 785
INTERESSEMENT A PAYER	57 851
PERSONNEL PROV HEURES PRIMES	111 262
CHARGES SUR CONGES	131 974
CHARGES SUR HEURES PRIMES	48 585
FORFAIT SOCIAL A PAYER	18 757
CET A PAYER	82 287
AGEFOS A PAYER	39 258
AMALLIA A PAYER	33 179
AGEFIPH A PAYER	9 201
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	15 010
Total	1 211 710

 **Comptes de régularisation**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
HONOS FACTURES D AVANCE	759 088		

Total	759 088		
--------------	----------------	--	--